

GUERRE DES 6 JOURS DE KISANGANI : 20 ANS DÉJÀ ET TOUJOURS PAS DE JUSTICE !



COVID-19 : LE DR MUKWEGE DÉMISSIONNE DE LA COMMISSION DE RIPOSTE AU SUD KIVU



CORONAVIRUS: LA SITUATION DES ENFANTS DANS LES MINES

TRIBUNE AU DR MUKWEGE: UN 30 JUIN MARQUÉ PAR LA MENACE DE BALKANISATION ET LES MOUVEMENTS MONDIAUX ANTI-NEGROPHOBIE

PANZI NEWS



Photo @Josh ESTEY

A gauche, Mwamini Kanega, Coordinatrice Adjointe du Mouvement National des Survivantes en RDC. Au milieu, des membres du mouvement. A droite, Tatiana Mukanire, Coordinatrice Nationale du mouvement

Journée Internationale pour l'Elimination du Viol en Temps de Conflit : Le Mouvement National des Survivant.e.s de Violences Sexuelles en RDC demande des excuses publiques et officielles au président de la République

Depuis 2015, le 19 juin est devenu un jour important dans la lutte contre le viol utilisé comme arme de guerre. Cette année, le Mouvement National des Survivantes de la RDC a publié un mémorandum à l'adresse du chef de l'Etat de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, pour le pousser à considérer la situation critique des victimes de violences sexuelles dans une RDC en proie à des conflits armés incessants depuis 1994


Image @Arsène LWABANDJI

Dans un mémorandum publié le 18 juin et adressé au chef de l'Etat congolais ainsi qu'à sa conseillère spéciale en charge de la Lutte contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre, Chantal Yelu Mulop, le Mouvement National des Survivant.e.s de Violences Sexuelles en RDC demande au président « une mesure immédiate et gratuite, qui ne demande aucun autre moyen que [sa] propre volonté, et qui symboliserait le début du changement : des excuses publiques et officielles au nom de la Nation ».
Les termes sont forts, bouleversants, appuyés de dates et d'articles juridiques. Le mouvement pointe la responsabilité du gouvernement face à des « actes atroces dégradants et ignobles » commis sur sa population. Il dénonce l'inaction du représentant et demande une lutte effective contre les crimes de guerre perpétrés dans l'Est du Congo-Kinshasa.

Traduire les auteurs en justice

En citant le Rapport Mapping de l'ONU, le mouvement enjoint au leader congolais de garantir le respect, mais aussi la protection des droits des citoyens. Une condamnation des auteurs de ces exactions devant la justice, la formation des professionnels qui accompagnent les victimes de sévices sexuels, mais aussi un fonds national de réparation, la prévention et l'éducation afin de lutter contre les inégalités femmes-hommes et la stigmatisation des femmes violées.

Après vingt-cinq ans de détresse, les Survivant.e.s demandent au président en fonction depuis février dernier, qui « hérite d'un passé lourd et d'un présent délicat », que justice soit faite afin de rétablir la paix et la dignité humaine : « En attendant de fortes reformes institutionnelles des secteurs de la sécurité et de la justice qui prendront du temps, nous demandons des excuses publiques et officielles pour la reconnaissance de notre souffrance, car beaucoup de congolais ne sont même pas conscients de ce que nous subissons aux quatre coins du pays ; nous demandons qu'il s'excuse au nom de la Nation Congolaise pour avoir failli à sa responsabilité de protéger sa population et nous demandons qu'il pointe directement du doigt les agents de l'Etat impliqués dans les crimes de violation des droits humains depuis plus de vingt ans. Des agents qui sont directement impliqués dans les crimes répertoriés dans le Rapport Mapping des National Unies et qui, pour certains, occupent encore aujourd'hui des postes stratégiques en RDC » explique Tatiana Mukanire, coordinatrice nationale du mouvement.

Vous pouvez consultez le mémorandum complet sur ce lien : https://bit.ly/3dg4VGw

Un film poignant et multi-récompensé pour sensibiliser



Afin de marquer le coup de cette journée hautement significative et symbolique, le Mouvement National des Survivant.e.s de Violences Sexuelles en RDC publie en ligne et gratuitement son film fictif « SEMA » écrit par plus de 60 survivantes de la RDC et joué à 90% par des survivant.e.s de violences sexuelles ainsi que des enfants issus de viols. Basé sur le vécu et les témoignages de plus de 60 femmes, le film raconte la vie de deux femmes, Kimia et Matumani, dont le destin va tragiquement basculer en une nuit.

Le tournage du film s'est révélé thérapeutique et cathartique pour les membres du mouvement. Leur travail et leur abnégation ont porté leurs fruits. En effet, le film est déjà nominé dans cinq festivals internationaux et a remporté en mars dernier le prix du meilleur film international au DC Indépendant Film Festival et du meilleur long métrage au Trough Woman's Eyes Film Festival aux États-Unis. « SEMA » est également diffusé dans le cadre de séances de sensibilisation dans les communautés.

L'objectif du film est clair : sensibiliser et dénoncer la stigmatisation que vivent les survivant.e.s en RD Congo au sein des communautés, et dans les pays impliqués dans le chaos qui dure depuis plus de vingt-cinq ans à l'Est de la RDC.

Un message du Dr Mukwege à l'occasion du 19


Photo @Josh ESTEY

« A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences sexuelles en temps de conflit, nous souhaitons rappeler avant tout la gravité des actes de violences sexuelles commis comme stratégie de guerre, de domination et de terreur.

Ces actes entrainent des conséquences graves et durables pour les victimes et les communautés affectées, mais aussi pour l'ensemble de la société, car ils provoquent la désintégration du tissu social et minent toute perspective de développement et de paix durables.

Il s'agit d'une véritable tragédie humaine, d'une crise de notre humanité qui nous concernent tous ! Nous devons donc combattre et éliminer ces violences par tous les moyens, et empêcher que les corps ne soient utilisés comme des champs de bataille.

Aujourd'hui, nos pensées vont à toutes les survivant.e.s de violences sexuelles. A toutes ces femmes et ces hommes qui brisent le silence que les bourreaux cherchent bien souvent à leur imposer, et dont la parole se libère avec courage et détermination pour réclamer la justice, la vérité et des réparations, à l'instar de celle des membres de SEMA, le réseau mondial de survivant.e.s.

Des progrès récents doivent être actés en ce jour.

Le dernier sommet du G7 a mis les inégalités femmes-hommes à son ordre du jour sous l'égide de la présidence française et s'est engagé dans la lutte contre les violences sexuelles commises en temps de paix, mais aussi en période de conflit. Cet engagement des puissances économiques est le signe d'une reconnaissance que l'on ne pourra construire un monde prospère sans respecter les droits des femmes et bénéficier de leur pleine inclusion et de leur plus-value.

La résolution 2467 du Conseil de Sécurité adoptée en avril 2019 a reconnu la nécessité d'une approche axée sur les survivant.e.s pour traiter et prévenir la violence sexuelle dans les situations de conflit, a mis l'accent sur le besoin de reconnaissance et de prise en charge des enfants nés du viol et sur la nécessité de renforcer les mécanismes de sanctions contre les auteurs et les instigateurs de la violence.

« L'établissement du Fonds Mondial pour les Survivant.e.s, un mécanisme novateur, centré sur les survivant.e.s et leurs besoins, qui vise à combler les lacunes de la justice domestique et internationale par la mise en place d'une justice réparatrice, représente également une avancée significative. »

« Le viol et les violences sexuelles sont en effet de plus en plus répandus dans tous les conflits modernes et, malgré la reconnaissance des actes de violences sexuelles comme éléments constitutifs des crimes les plus graves, force est de constater que l'impunité reste la norme et des mesures de justice, l'exception. »

L'établissement du Fonds Mondial pour les Survivant.e.s, un mécanisme novateur, centré sur les survivant.e.s et leurs besoins, qui vise à combler les lacunes de la justice domestique et internationale par la mise en place d'une justice réparatrice, représente également une avancée significative.

Ces avancées ne doivent pas éclipser le fait que la tragédie des violences sexuelles continue de s'imposer dans tous les contextes d'instabilité. Nous pensons bien évidemment aux zones de guerre, mais aussi aux autres crises, naturelles ou sanitaires, comme le montre la crise du Covid-19, où les femmes sont non seulement bien souvent exposées en première ligne, mais font aussi l'objet d'une recrudescence de violences et d'abus.

Le viol et les violences sexuelles sont en effet de plus en plus répandus dans tous les conflits modernes et, malgré la reconnaissance des actes de violences sexuelles comme éléments constitutifs des crimes les plus graves, force est de constater que l'impunité reste la norme et des mesures de justice, l'exception.

Non seulement ces actes barbares restent bien souvent impunis, mais ils demeurent aussi largement non documentés. C'est dans ce contexte que nous saluons l'adoption en ce jour du *Code Murad*, qui visera à promouvoir une documentation plus éthique. Gageons que ce code de conduite guidera les enquêteurs, les chercheurs et les journalistes vers une collecte d'informations plus efficace de ces crimes et plus respectueuse de la dignité et des droits des survivant.e.s.

Nous profitons de cette journée internationale pour l'élimination des violences sexuelles en temps de conflit pour réaffirmer le droit des survivant.e.s à des soins holistiques de qualité pour traiter

leurs souffrances physiques et psychologiques et faciliter leur réinsertion socio-économique et un accès gratuit à la justice.

Nous sommes d'avis que les survivant.e.s ont droit non seulement à des soins holistiques, mais aussi à une justice holistique : des poursuites en justice pour les auteurs et les instigateurs, des réparations pour les victimes et les communautés affectées, des mécanismes de recherche de la vérité et des garanties que ces crimes ne se répéteront pas pour les survivant.e.s et l'ensemble de la société. Ce n'est qu'en ayant recours à tous ces outils de la justice transitionnelle que l'on parviendra à mettre fin à l'impunité.

A la veille du 20e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, il est temps que les survivant.e.s aient une place à la table des négociations de paix où sont discutées les initiatives de justice transitionnelle, pour que leurs voix soient entendues et que ces processus de justice dans les sociétés sortant de la guerre ou de la dictature répondent enfin aux besoins et aux aspirations des victimes.

Enfin, nous appelons les hommes et les garçons à se battre auprès des femmes et des jeunes filles pour construire une nouvelle génération où l'égalité femme-homme, le respect mutuel et une complémentarité harmonieuse entre les sexes permettront de mettre une fois pour toute fin aux violences sexuelles et basées sur le genre, en période de conflit comme en temps de paix. »

Conférence de la Clinique Juridique:

Prise en charge des victimes de violences sexuelles à l'heure du Covid-19



La Clinique Juridique de la Fondation Panzi a organisé ce vendredi 26 juin à l'hôtel Mont-Kahuzi de Bukavu, une réunion d'échanges sur la prise en charge des cas de violences sexuelles en pleine crise sanitaire du Covid-19.

Organisée en marge de la commémoration de la Journée Internationale pour l'Elimination des Violences Sexuelles en Temps de Conflit, l'initiative a connu la participation des autorités judiciaires et administratives de la ville de Bukavu.
A cette occasion, les intervenants ont, tour à tour, pris la parole afin de partager leurs expériences professionnelles en cette période particulière.

De différentes communications présentées, les participants constatent que depuis la décision décrétant l"état d'urgence, on enregistre des cas de viols sur mineurs filles et garçons.
L'administration de preuves devient compliquée; les statistiques judiciaires ont baissé, mais les viols augmentent.
Face à ces défis, les praticiens du droit recommandent l'organisation de nouvelles campagnes de sensibilisation pour préparer les éventuelles victimes, l'identification ciblée des milieux en prépondérance de violences sexuelles ainsi que la formation des enquêteurs congolais.

« Parce-qu'un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir, on se souvient »

MASSACRE DE KISANGANI : 20 ans déjà !

« Du 5 au 10 juin 2000, l'APR (Armée Patriotique Rwandaise) et l'UPDF (Uganda People's Defence Force) se sont affrontés à Kisangani. Les deux camps se sont livrés à des attaques indiscriminées à l'arme lourde, tuant entre 244 et 760 civils selon certaines sources, en blessant plus de 1 000 et provoquant le déplacement de milliers de personnes. Les deux armées ont également détruit plus de 400 résidences privées et gravement endommagé des biens publics et commerciaux, des lieux de culte, dont la cathédrale catholique Notre-Dame, des établissements consacrés à l'éducation et des établissements sanitaires, dont des hôpitaux»[1].

Cet extrait du rapport Mapping des Nations Unies sur les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, publié en 2010, évoque la guerre dite « des 6 jours ». Nous invitons nos compatriotes Congolais à s'approprier le contenu de ce rapport qui documente une des parties les plus sombres de l'histoire de notre pays.

Ce vendredi 5 juin 2020 marque le 20e anniversaire de ces crimes de guerre et de ces crimes contre l'humanité commis par des forces armées étrangères sur le sol congolais.

Les affrontements à l'arme lourde entre les forces rwandaises et ougandaises ont pris en otage les populations civiles et ont occasionné des massacres à grande échelle à Kisangani, entrainant des centaines de morts ainsi que de nombreux dégâts matériels et environnementaux. Cette violence inouïe a emporté dans un fleuve de sang et un flot de larmes, le génie, les espérances et les rêves de centaines de nos compatriotes.

Ces crimes les plus graves et leurs conséquences dévastatrices ne peuvent rester rangés dans les oubliettes de l'Histoire. Ils sont imprescriptibles. Aucune immunité, aucun compromis ni « realpolitik » ne peut être invoqué pour éluder les responsabilités des commanditaires. Les victimes et leurs familles ont droit à la vérité, à la justice, à des réparations et des garanties de non renouvellement.

Notre Nation doit refuser la résignation pour que jamais la flamme du souvenir ne s'éteigne et puisse se transmettre aux générations futures. Il est capital pour, nos morts et les survivants de faire vivre leur mémoire. L'oubli serait une capitulation face à l'horreur, une



L'oubli serait une capitulation face à l'horreur, une seconde mort pour les victimes et un déshonneur pour nous tous.

Nous invitons les autorités de la République Démocratique du Congo (RDC) à soutenir l'édification de mémoriaux sur les fosses communes de nos sœurs et de nos frères frappés par la barbarie humaine. Après des décennies de déni, le temps est venu de mettre en place des mécanismes d'établissement de la vérité et de la justice pour une réconciliation, une paix réelle et durable. Cela, afin que nos enfants ne se voient pas privés de la mémoire de leurs parents et donc de leur identité, et puissent construire ensemble des lendemains meilleurs.

L'ensemble des forces vives de notre pays, la société civile, les écoles et les universités devraient exercer davantage et avec vigueur ce rôle de passeur de mémoire si essentiel à la vie de la Nation et à l'Histoire. Le futur et la Paix ne pouvant se bâtir sur l'oubli, le sentiment d'humiliation et le ressentiment face à tant de cruautés subies.

Nous appelons une fois de plus à l'établissement d'un Tribunal International Pénal pour la RDC et/ou de chambres spécialisées mixtes et la mise en place des réformes profondes des secteurs de la sécurité et de la justice. Nous exhortons les autorités congolaises à poursuivre les négociations avec l'Ouganda pour trouver les modalités de mise en œuvre de l'arrêt rendu en 2005 par la Cour Internationale de Justice condamnant l'Etat ougandais à réparer le préjudice causé sur le territoire congolais et à entamer un dialogue sincère avec le Rwanda en vue de renforcer la coopération judiciaire pour faciliter l'administration de la justice pour les crimes à dimension régionale.

Il est temps de mettre un terme au chaos organisé en RDC: les autorités congolaises et la communauté internationale ne peuvent plus accepter les violations répétées de notre souveraineté et les atteintes à l'intégrité territoriale de notre pays par les forces armées étrangères ou par des groupes armés soutenus par les Etats voisins, violations graves du droit international qui se poursuivent malheureusement jusqu'à ce jour.

Dr Denis Mukwege
Prix Nobel de la Paix 2018


Photo @John ACHIZA


Photo @John ACHIZA

Subvention en nature à Kavumu, Katana et Kalehe

Après l'appui en construction de logements plus confortables ainsi qu'en semences pour l'agriculture, 42 femmes survivantes de violences sexuelles, réparties entre les sites de Kavumu, Katana et Kalehe ont obtenu du bétail afin de faciliter leur autonomisation financière. Ainsi, des représentants de la Fondation Panzi leur ont apporté des porcs et des chèvres, deux types d'élevage fréquemment pratiqués dans la zone à travers le projet « Soutien aux Survivantes de Violences Sexuelles dans leurs Parcours d'Intégration Socioéconomique et leur Traitement Psychologique ».

Les bénéficiaires du projet en avaient exprimé le souhait, ce sont 35 chèvres femelles et 7 truies qui leur ont été remis, mais aussi 3 boucs et 2 porcs. Une assistance accordée grâce à l'appui financier de la Croix Rouge luxembourgeoise sur les trois sites.
Les leaders locaux et les responsables de confessions religieuses présents ont salué le geste de la Fondation en exprimant le voeu que d'autres femmes vulnérables puissent bénéficier du projet.

Les bénéficiaires, elles, n'ont pas caché leur gratitude et leur soulagement. Immaculée Zihirani, membre de la Mutuelle de Solidarité Songambele a reçu une chèvre qu'elle promet de remettre à sa Mutuelle de Solidarité afin, dit-t-elle, de soutenir d'autres membres : « J'ai pour projet d'élever cette chèvre afin que demain elle puisse aider mes enfants et toute ma famille. Elle pourra aussi aider d'autres membres de notre groupe qui n'ont pas eu ma chance, car en l'élevant, je serai en mesure de prêter un de ses petits à un membre [en forme de crédit rotatif] »,a-t-elle ajouté.

Signalons que le Modèle holistique de Panzi dispose, outre ses aspects thérapeutiques, d'un pilier conduisant vers l'émergence économique des femmes ayant subi des abus de diverses formes. Les bénéficiaires de cet appui sont des femmes vulnérables, victimes de violences sexuelles, prises en charge à l'Hôpital de Panzi.

Afin de leur garantir un bon accompagnement, après leur retour dans leurs communautés respectives, ces femmes sont regroupées au sein des Mutuelles de Solidarité (MUSO), où elles initient des actions d'intérêt économiques.


Photo @John ACHIZA

Hommage au

Caporal Miuki



Décédé le 6 mai dernier à l'âge de 94 ans, le Caporal Daniel Miuki a été décoré post mortem ce 30 juin 2020. Une date symbolique pour l'un des deux derniers combattants de la seconde guerre mondiale (1940 - 1945). Avec Albert Kunyuku Ngoma, 97 ans, il faisait partie des 25.000 combattants de la Force Publique congolaise ayant lutté pour le compte de l'armée belge pendant la seconde guerre mondiale.

« L'Ombre des Oubliés », un documentaire réalisé par le Professeur Adolphe Voto en 2019, retrace l'Histoire et le parcours exceptionnel de ces deux héros congolais.



Photo @John ACHIZA

La jeunesse peut vaincre la pandémie du Coronavirus

Près d'une vingtaine de jeunes venus de trois communes de la ville de Bukavu ont pris part à une séance d'échanges sur le rôle de la jeunesse dans la lutte contre le Covid-19 et sur la problématique de la toxicomanie et de l'alcoolisme, comme cause de la perturbation mentale.

Cette activité a eu lieu le vendredi 26 juin, dans la grande salle de la Maison Dorcas, à l'initiative du projet Santé Mentale de la Fondation Panzi.

L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser les jeunes en tant qu'acteurs du changement dans leur milieu, afin de barrer la route aux fausses rumeurs qui circulent autour du Covid-19 en RDC. Pour le Docteur Philippe Amani Busane, psychiatre à l'Hôpital de Panzi et coordinateur du projet Santé Mentale à la Fondation Panzi, le choix a été porté sur la jeunesse car elle constitue une couche sociale particulièrement exposée et dangereuse.

« A travers les réseaux sociaux, nous remarquons que les jeunes sont particulièrement en proie aux ragots. Nous devons d'abord échanger avec cette jeunesse vulnérable et parfois naïve, ce qui la rend vulnérable», a expliqué le Docteur Amani, à l'occasion de l'atelier.

Dans son allocution, Dr Freddy Zihindula, l'un des orateurs, a condamné la campagne de désinformation, qui s'installe à Bukavu, tendant à décourager les personnes, qui développent des symptômes caractéristiques du Coronavirus, à se rendre dans des hôpitaux spécialisés.

Pour Dr Freddy, cette attitude a pour conséquence d'augmenter le nombre de décès communautaires, et pourtant, a-t-il précisé, les malades qui sont pris en charge dans un délai raisonnable, ont la chance de guérir.

Les jeunes présents ont reçu la mission d'aller sensibiliser leurs proches sur les mesures pouvant leur permettre de faire face à la pandémie.

« Allez dire aux membres de la communauté de venir se



faire soigner », a-t-il recommandé aux participants.

« La dynamique jeunesse constitue une cible privilégiée pour booster le changement positif de comportement au sein de toute société. Ainsi, dans l'esprit de la tenue de ces assises, chaque jeune a le devoir de sensibiliser autour de lui, afin que toute la communauté puisse s'approprier la lutte contre la propagation de la pandémie, dans la ville de Bukavu et dans toute la province du Sud-Kivu » poursuit le Dr Amani. Il propose des pistes afin d'atteindre le public le plus large possible : « Nous espérons qu'un jeune, une fois formé, ira sensibiliser sa famille afin qu'ensuite, plusieurs personnes s'impliqueront dans la sensibilisation ».

Notons qu'à cette même occasion, les jeunes ont également été sensibilisés sur les conséquences de la toxicomanie et de l'alcoolisme sur la santé mentale des consommateurs.



Il s'appelle Wilondja, mais ici, dans un des carrés miniers de Kamituga dans lequel il travaille, tout le monde l'appelle « Espoir »

« J'ai 14 ans et j'habite au quartier Kalingi. Je suis « chayere » dans le carré minier « Calvaire ». Mon travail est d'assister des mamans « bizalu » qui viennent laver leurs sables issus du concassage des pierres d'or ramassées, jetées par les creuseurs. Je me fais payer pour cette tâche, une somme équivalente à 1 000FC par service rendu ou sac transporté et lavé. C'est ainsi que je peux récupérer les «makaru », qui sont en effet des déchets après lavage des bizalu. Et c'est par hasard que je peux en tirer profit car, au départ, les pierres pilées par ces mamans bizalu sont aussi des déchets collectionnés par achat et/ou donation par des creuseurs qu'on appelle ici « kalende » dans le jargon minier à Kamituga. »

De l'école au carré minier

Espoir exerce ce métier depuis 2016, 4 ans de servitude dans ce carré minier où lui et des milliers d'autres enfants vivent un calvaire.

« Je me suis retrouvé dans les carrés miniers après que mon père soit tombé malade. Il souffre d'une maladie chronique depuis 7 ans. Ayant perdu tout soutien et dépourvu de toutes ressources pour subvenir aux besoins de ma famille, je me suis dit qu'il fallait que j'aide ma mère, car je suis l'ainé. Maman est cultivatrice et cela ne lui rapporte presque rien, c'est trop difficile pour la famille. Je suis ici malgré moi, avec mon petit frère de 7 ans, Valentin, et c'est dans ce carré minier que j'ai bu ma toute première bouteille de Sapilo (un alcool consommé localement) ».

Un cri de détresse


Images @Stone BIRINDWA

« Je suis à la merci de la nature, je n'ai aucune aide. C'est ainsi qu'au nom de tous les enfants dans le carré minier, je prie les autorités de penser à comment nous encadrer, je souhaiterais aussi apprendre à lire et à écrire comme tous ces enfants à l'école. Je sais que je n'ai pas d'avenir comme « chayere », ça ne me rapporte grand chose, car je n'aide pas ma maman suffisamment contrairement à ce que je pensais au début. Je ramène parfois 1 000 Fc et maman ramène le « sombe », c'est cela notre repas. Je n'ai d'autres alternatives pour arrêter de descendre dans le carré minier. » rajoute Espoir.

Dans les carrés miniers, les enfants sont régulièrement victimes de violences sexuelles et des jeunes filles et enfants sont utilisés comme distraction sexuelles pour les travailleurs.

Malgré le contexte de la pandémie du Covid-19, La Fondation Panzi et son partenaire APEF, poursuivent la campagne de sensibilisation et d'encadrement des femmes et enfants travailleurs dans les mines. Pendant cette période de confinement, les assistants psychosociaux organisent des visites familiales afin d'éviter le retour des enfants sur les sites miniers.

Les enfants sortis des mines sont intégrés dans les Centres de Récupération Scolaires mis en place par la Fondation Panzi afin d'être scolarisés. Ces derniers sont nourris et soignés. Les parents, à leur tour, reçoivent des subventions pour mettre en place des activités génératrices de revenus et sont accompagnés en justice en cas de violences sexuelles et basées sur le genre.


Le Docteur Denis Mukwege visitant les élèves du Centre de Récupération Scolaire de Luhwindja

Photo @Stone BIRINDWA

TRIBUNE au Docteur Denis Mukwege

Spécial 30 juin 2020



« Chaque fois que j'ai été invité à réfléchir avec des compatriotes en cette date solennelle et chargée d'émotion, j'ai toujours eu une pensée marquée du sceau de la reconnaissance envers les pionniers de l'indépendance de notre cher pays. Dans une époque tourmentée et charnière de notre Histoire, ces hommes et ces femmes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour inscrire notre nation au panthéon de la liberté et de la dignité.

Je rends hommage à leurs combats. Ils se sont dressés contre toute forme d'asservissement de l'humain pour léguer aux générations futures un pays plus beau qu'avant.

A l'accession du Congo à l'indépendance, avec la politique de la colonisation, où la population n'avait pas de mobilité, nous n'étions pas une nation, nous n'étions pas un peuple, nous étions un conglomérat de tribus, dans les 6 provinces qui constituaient le Congo de l'époque.

Ces conglomérats se regroupant dans chaque province ont, chacun, voulu déclarer leur propre indépendance. Nous sommes alors entrés dans des guerres tribales et sécessionnistes où chaque province voulait s'auto-proclamer comme un Etat. Le peuple n'avait pas ce sentiment d'appartenir à une nation. L'identité nationale devait encore émerger.

En 1965, le président Mobutu prit le pouvoir et mit en place une politique où tous les agents de l'Etat étaient soumis à des permutations sur le territoire national, ce qui a permis à chaque citoyen de se sentir partout chez lui dans le pays.

Ces cadres administratifs qui étaient permutés dans les Provinces qui n'étaient pas les leurs, fondèrent leurs familles à différents lieux du territoire national et leurs enfants en firent autant. Peu importe ses origines, chaque citoyen se sentait beaucoup plus Congolais qu'appartenant à un groupe ethnique. Au sein de ma famille, j'ai des petits-enfants dont les grands-parents proviennent du Bandundu, du Kasaï et du Kivu. Leurs parents sont également nés dans des provinces différentes. Ces petits-enfants sont-ils des Bakongo, des Baluba, des Baswahili ou des Bangala ?

La réponse est claire : Mes petits enfants ont plus le sentiment d'être Congolais que d'appartenir à l'un de ces conglomérats de tribus d'origine de leurs parents et grands-parents.

Une Nation ne peut exister sans avoir un peuple qui accepte de vivre ensemble sur un territoire déterminé. En 1885, ce territoire fût délimité plutôt comme une zone de libre échange économique entre les grandes puissances occidentales de l'époque, il ne s'agissait pas d'une nation. Aujourd'hui, nous avons un peuple composé de plusieurs ethnies et d'une multitude de particularités culturelles et linguistiques qui le rend riche. Ce peuple exprimant le souhait de vivre ensemble sur ce territoire délimité appelé République démocratique du Congo forge la Nation congolaise en partageant la même identité nationale « Congolaise ».

Les ennemis numéro un des congolais aujourd'hui, sont ceux qui prônent le schéma de la balkanisation. En 2004, alors que le colonel Mutebusi et le General Nkunda occupaient Bukavu, nous avions assisté à une vague de protestation nationale : des compatriotes issus de toutes les Provinces de la RDC ont vivement réagi en faveur de l'unité du pays, démontrant à l'opinion tant nationale qu'internationale que le Congo était un et indivisible.

Aujourd'hui, ce qui manque pour protéger cette unité nationale, c'est un Etat qui par définition : « peut être

considéré comme l'ensemble des pouvoirs, d'autorité et de contrainte collective que la Nation possède sur les citoyens et les individus en vue de faire prévaloir ce qu'on appelle l'intérêt général, et avec une nuance éthique, le bien public ou le bien commun ».

Il est indispensable d'avoir une autorité légitime qui fasse appliquer les lois, et que le peuple s'identifie à la Nation et respecte le contrat social. L'Etat, à son tour, devrait garantir la sécurité des biens et des personnes, sur le territoire national. Aujourd'hui, l'Etat est malheureusement défaillant et ce déficit place l'identité et la Nation congolaise en danger.

A titre d'exemple, on observe aujourd'hui que divers Etats voisins viennent piller les ressources de notre pays, détruisant les villages et abusant de la population, car il n'y a plus d'Etat pour assurer ce rôle protecteur de la souveraineté du peuple et de l'intégrité de notre territoire. En effet, des Rwandais, des Burundais, des Zambiens, des Sud-soudanais entrent chaque jour sur le territoire de la République démocratique du Congo et persécutent le peuple congolais. Seule une refondation de l'Etat peut permettre de consolider l'identité congolaise et notre Nation.

Avoir une identité congolaise ou africaine est fondamental, mais ne suffit pas. L'identité est censée nous amener à être reconnu par d'autres Nations comme une entité ayant des valeurs et avec laquelle les autres Nations peuvent interagir dans les domaines économique, culturel et social, et ce dans une relation basée sur le respect mutuel.

Pourtant, lorsque nous voyons ce qui se passe à travers le monde, nous avons l'impression que le peuple africain et afro-descendant en général continue à être perçu comme descendants d'esclaves et cette identité nous colle à la peau. Dans ce contexte de racisme systémique, notre dignité humaine est constamment bafouée et dans la pratique, peu d'Etats africains interagissent avec les autres Nations sur un pied d'égalité.

Ce constat n'est pas acceptable, et est à la base du mouvement « *Black Lives Matter* » qui cherche à clamer l'identité et la dignité des Noirs par des manifestations. J'ai beaucoup de respect pour les personnes de toutes les couleurs et de toutes les classes sociales qui vont dans la rue pour dénoncer les injustices que subissent les Noirs, car cette mobilisation citoyenne à l'échelle globale a été initiée dans le but d'amener à éveiller les consciences afin de lutter contre les discriminations raciales et promouvoir la justice pour tous ; mais il y a lieu de se poser la question suivante : « *pouvons-nous affirmer notre identité et restaurer notre dignité seulement dans la rue ?* »

A mon humble avis, l'esclavage et le racisme ont la même racine : elle est économique. Le racisme est intimement lié



à la condition sociale et pas qu'à la couleur de la peau. A partir du moment où la grande pauvreté se concentre chez les afro-américains, les autres afro-descendants de la diaspora et les africains ; elle devient comme une identité qui est attribuée à tous les noirs. Dans un système capitaliste, il va de soi que les Noirs, assimilés à la pauvreté, sont discriminés et rejetés, puisqu'on considère qu'ils n'ont rien à apporter à la société mise à part leur force de travail. Cette situation ne pourrait évoluer que si, au-delà de l'identité liée à la couleur de la peau, on réalise que l'effort est vecteur d'ascenseur social, et modifie la considération que l'on reçoit au sein de la société.

Au-delà des manifestations, et avec tout le respect que nous éprouvons pour les manifestants du mouvement Black Lives Matter, les Congolais, les Africains ou les Afro-américains qui se sentent lésés, devraient travailler en profondeur pour changer l'identité de « pauvre » qui nous est collée et pour créer une souveraineté économique du peuple Noir. Lorsque nous aurons gagné cette souveraineté économique, nous n'aurons plus besoin de clamer le respect de notre identité dans les rues. A l'instar de Patrice Emery Lumumba, Martin Luther King a mené un combat pour la liberté. Il a manifesté dans les rues, il a fait sa part de travail pour contribuer à libérer le peuple Noir ; mais au 21e siècle, les Africains et les afro-descendants devraient plutôt affirmer leur identité et s'activer en créant des entreprises et des richesses en Afrique par des africains, pour qu'enfin nous puissions gagner notre souveraineté économique dans le monde.

Si tous les Africains vivant en Amérique, en Europe ou ailleurs, décidaient d'investir sur le continent africain, si les cerveaux africains revenaient en Afrique et mettaient leur intelligence au service du développement économique et social de l'Afrique, et si les dirigeants africains organisaient et facilitaient un retour de ces capitaux dans l'intérêt général et pour le bien commun plutôt que de dépouiller leurs peuples pour s'enrichir et placer des capitaux dans des paradis fiscaux ; l'Afrique parviendra à lancer une économie forte et puissante grâce à ses riches ressources tant humaines que naturelles et les Africains gagneront non seulement une souveraineté économique, mais aussi le respect de leur identité à travers le monde.





Dans la crise de la pandémie du Coronavirus, tous les pays du monde évoquent la question de la souveraineté, qui ne se limite plus à des limites frontalières, mais qui se demande surtout comment être en mesure de nourrir sa population, de la soigner et de ne pas dépendre de l'extérieur pour la satisfaction des besoins fondamentaux. Pourquoi l'Afrique, pourquoi le Congo aussi ne pourrait se prendre en charge dans le cadre de sa souveraineté qui redevient une question à l'agenda de la politique internationale ? Il faudrait par exemple que le Congo trouve des voies pour mettre fin à l'exportation de ses matières premières et de ses ressources à l'état brut afin de favoriser leur transformation en vue de les mettre sur le marché international avec une réelle plus-value.

L'Africain ne sera libre que lorsqu'il se réappropriera son Histoire, ses identités et ses cultures. L'Africain ne sera libre que lorsqu'il se respectera et respectera l'autre Africain. Il faut que les dirigeants africains arrêtent d'être les proxys des multinationales ou des pays étrangers en persécutant d'autres africains. Aujourd'hui, notre grande souffrance est d'observer tous ces Etats qui agissent contre d'autres Etats africains et contre leur peuple.

En mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour notre accession à l'indépendance, ceux-là qui ont voulu assurer le bien-être des générations actuelles et futures, il est important que le peuple reconnaisse ces sacrifices, et assume cette indépendance pour laquelle le sang des leaders africains a coulé, au nom de la liberté.

J'appelle les Congolais à s'émanciper et à s'unir à nouveau pour refonder un Etat vivant et viable. Nous devons nous choisir des leaders avec une vision pour les générations à venir, sur l'exemple de Lumumba et des autres martyrs de nos indépendances africaines. Nous devons exiger d'avoir des dirigeants congolais non pas engagés à sacrifier le peuple pour leur bien-être personnel, mais plutôt choisir, voire imposer des dirigeants prêts à se battre et à se sacrifier pour le peuple, pour le bien-être collectif, pour que la nation Congolaise vive dans la paix, la justice et le travail. »



La Fondation Fally Ipupa reverse une partie des bénéfices de son concert de Bercy à la Fondation Panzi

Armée de caisses de masques et d'un chèque de 20 000 euros, c'est vers 10h le mercredi 16 juin 2020 qu'une délégation de la Fondation Fally Ipupa est arrivée à la Clinique Panzi de Kinshasa. Voici un extrait du discours prononcé par Maitre Laetitia Maki au nom de la Fondation Panzi à cette occasion.

« … Alors que beaucoup de personnes reconnues ou influentes nient l'existence même du viol et de ces actes de génocide perpétrés sur les organes génitaux de nos mères et sœurs dans le pays et sur la population en général, nous avons vu arriver de façon inattendue Fally Ipupa, une première fois le 26 octobre 2013, dans notre Hôpital de Panzi à Bukavu, l'Hôpital du Dr Mukwege.

Lors de cette visite destinée à remonter le moral des survivantes de violences sexuelles, Monsieur Fally Ipupa ne peut qu'évaluer ou essayer d'imaginer la joie que cette visite a engendré parmi nos patientes.
Cette visite de Monsieur Fally Ipupa, c'était la reconnaissance de leur souffrance.
Cette visite de Fally Ipupa a donné de l'estime de soi aux survivantes,
Cette visite de Fally Ipupa, c'était leur dire : « Vous existez, vous comptez pour moi, votre vie compte et je vous respecte ».
Cette première visite, c'était souligner leur courage, et ce plusieurs années avant que le Docteur Mukwege ne reçoive le Prix Nobel de la Paix.

Mais notre frère Fally ne s'est pas arrêté là. Il est revenu à l'Hôpital de Panzi pour encourager les victimes, pour parler encore une fois avec elles, pour les soutenir et s'entretenir avec le Docteur Mukwege. Nous l'avons même vu à Oslo où il a chanté pour honorer le Docteur Mukwege après la cérémonie du Prix Nobel de la Paix en 2018. Ce jour là, il a rappelé, encore une fois, qu'il est avec nous dans notre lutte pour que les conflits cessent.

Nous n'étions pas étonnés lorsque Fally Ipupa a fait partie des premières personnalités congolaises à lancer des initiatives pour aider les plus vulnérables lors de cette crise sanitaire que traverse le monde aujourd'hui et nous ne sommes toujours pas étonnés qu'aujourd'hui, Fally nous remette un chèque de 20 000 euros, fruit des bénéfices de son concert historique à Paris début 2020.
…
Fally Ipupa est touché par les souffrances de ses frères et sœurs et c'est loin des projecteurs qu'il agit la plupart du temps, rappelant que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice pour changer ou aider ceux qui sont dans le besoin…



Nous vous remercions de montrer à votre publique que lorsque l'on a une voix qui porte, on a une responsabilité envers ses frères et sœurs.

Nous savons que vous êtes à nos côtés lors de nos actions et que vous faites partie de ceux qui veulent profondément transformer leur pays en aspirant à la paix… »

Le Docteur Mukwege a quitté la commission de riposte contre le Coronavirus Covid-19 au Sud Kivu

Alors que le 30 mars dernier il avait été nommé co-président de la riposte suite à la crise sanitaire mondiale provoquée par le Covid-19 par Theo Kasi, le gouverneur du Sud Kivu, le Docteur Mukwege a décidé de démissionner le 10 juin dernier.



Photo @Daniel MUSAKA

Dans un communiqué publique, publié sur le site de la Fondation Panzi, il explique les raisons de cette démission et quelques jours plus tard, il publie un article scientifique dans la prestigieuse revue « The American Journal of Tropical Desease and Hygiene » dans lequel il détaille les raisons de sa démission.

Au vu des conditions sanitaires pré-existantes dans la province du Sud Kivu et dans la plupart des provinces de la RDC, le docteur avait mis au point une stratégie préventive stricte afin de permettre à la province d'éviter d'être frappée trop durement par la pandémie. Cette stratégie comprenait notamment la fermeture stricte des frontières avec les pays limitrophes, les autres provinces congolaises et le Sud Kivu, excepté pour faire passer le transport de marchandises de première nécessité ; le port du masque obligatoire pour tout déplacement dans la ville ; l'isolement des personnes à risques et notamment des personnes âgées ; le repli dans les villages pour ceux qui peuvent se le permettre ainsi que le confinement et la mise en quatorzaine des personnes contaminées ou présentant des symptômes.
« Sans le respect strict de ces mesures, nous ne serons pas en mesure de protéger la population et de soigner tout le monde. Si nous nous retrouvons face à une explosion des cas, nous ne possédons pas les équipements nécessaires, ni des tests en quantité suffisante. Nous n'avons pas assez de respirateurs pour les personnes qui arriveraient en défaillance respiratoire et nous ne pourrons pas gérer le flux de malades » expliquait le docteur Mukwege lors de sa première conférence de presse à la tête de la riposte en avril dernier.



Denis Mukwege et Théo Kasi, le gouverneur du Sud Kivu en janvier 2020 (Photo @Maud-Salomé EKILA)

Entre temps, la situation est devenue particulièrement compliquée au Sud Kivu. La lenteur pour recevoir les résultats des tests depuis Kinshasa, la porosité des frontières ainsi que le blocage de matériels de protection et de prévention et des caisses de tests, par les douanes congolaises qui exigent le paiement de taxes, ont contribué à l'échec de la stratégie de prévention proposée par le Prix Nobel de la Paix. Le Dr Mukwege a donc présenté sa démission afin de se concentrer aujourd'hui sur les patients arrivant à l'Hôpital de Panzi à cause du Covid-19.

PANZI FOUNDATION RDC

Voici le texte du Docteur Mukwege et publié dans The American Journal of Tropical Desease and Hygiene le 22 juin dernier



Stories from the Field

COVID-19 Response in Sub-Saharan Low-Resource Setting: Healthcare Soldiers Need Bullets

Denis Mukwege,[1,2]* Guy-Bernard Cadière,[1,3] and Olivier Vandenberg[4,5,6]

[1]Gynaecology and General Surgery, Panzi General Referral Hospital, Bukavu, Democratic Republic of Congo; [2]Faculty of Medicine, Evangelical University in Africa, Bukavu, Democratic Republic of Congo; [3]Department of Gastrointestinal Surgery, European School of Laparoscopic Surgery, Saint-Pierre University Hospital, Université Libre de Bruxelles, Brussels, Belgium; [4]Centre for Environmental Health and Occupational Health, School of Public Health, Université Libre de Bruxelles (ULB), Brussels, Belgium; [5]Innovation and Business Development Unit, LAUB - ULB, Université Libre de Bruxelles, Brussels, Belgium; [6]Division of Infection and Immunity, Faculty of Medical Sciences, University College London, London, United Kingdom

At the time of this writing (May 27, 2020), there are few people infected with COVID-19 in my country, the Democratic Republic of the Congo (DRC), compared with the rest of the world. On May 22nd, a cumulative total of 1,731 confirmed COVID-19 cases with 60 deaths were reported by the WHO. Among them, only four cases were identified by national authorities in the province of South-Kivu. Several assumptions have been made about this low rate, the most likely of which is that the epidemic has not yet spread in my region. Prevention remains the key element in the fight against COVID-19 before spreading.

However, implementing strict containment of the whole population as recommended in industrialized countries is not feasible in my setting because most people have to go out for food every day. Given this, a prevention strategy based on the rapid identification of infected patients and their contacts with subsequent isolation is crucial. Often considered as difficult to implement in a resource-limited setting, our country previously successfully implemented such strategy during the last Ebola outbreak in 2019.

Since March 26, 2020, and far before the identification of the first COVID-19 case in this eastern part of the DRC, I have been commissioned to lead the health commission for response to the COVID-19 pandemic in the province of South-Kivu. Because I firmly think it is the cornerstone to block the spreading of COVID-19 in our setting, the first recommendation I messaged to the public was the reinforcement of standard infection control measures including systematic handwashing, and coughing in the elbow. In addition, thanks to the support of national and international advisory boards, we implemented strong public health containment measures comprising wearing of masks in public places, strict social distancing, placing people older than 60 years in isolation, and the curfew of Bukavu (the capital of the South-Kivu Province), and the closure of all provincial borders, churches, and educational facilities has been made mandatory. Last but not least, we put in place at the same period the rapid identification, isolation, and care of infected individuals and the monitoring of their contacts.

Even though it is difficult, we can take on this strategy with our own resources with the exception of the required massive of SARS-COV-2 molecular diagnostic tests. These tests are currently not available in our province or centralized at the national level, leading to unacceptable delays in diagnosis and rendering containment measures hardly acceptable to the population. Indeed, we are waiting for more than 10 days before getting laboratory results from the national reference laboratory. As a result, we are witnessing today within the population a questioning of the COVID-19 threat and a resumption of regional economic exchanges, making it difficult to sustain proposed prevention measures. Because we fail to rapidly confirm the infection, suspected COVID-19 patients who are isolated pending the microbiological confirmation feel quarantine as a subject condemned to prison for witchcraft. Furthermore, our inability reopens the doors of all assumptions, including the discrimination between individuals and the feeling of being labeled COVID-19 without any evidence.

Regarding the risk of SARS-COV-2 spreading into the population, we have developed a local protocol that deviates from the current international guidelines restricting the use of recently developed COVID-19 rapid diagnostic test (RDT) to research settings pending the results of ongoing evaluation. In our province, we have implemented the use of COVID-19 RDT in an integrative diagnostic strategy combining SARS-CoV-2 antigen detection, molecular point-of-care (POCT), and the molecular diagnostics performed at the national level on large automated platforms.

In our algorithm, we start with a rapid COVID-19 antigen test for COVID-19–suspected people suffering of cough and fever. We acknowledge that the COVID-19 Ag Respi-Strip (Coris BioConcept, Gembloux, Belgium) tests we use have a sensitivity that is too low (overall 60%, reaching 85% for samples with high viral load) to be used as a single diagnostic test at triage; therefore, we send all negative samples to the reference laboratory for qRT-PCR testing in the frame of the national large screening strategy. Because the latter often require a turnaround time of more than 10 days, we are considering using other molecular POCT on patients suffering from severe diseases and requiring hospitalization.

Because such RDTs can be operated by trained laboratory technicians and aware of the limitations of the antigenic RDT, our decision algorithm has the advantages to expand decentralized testing in district medical laboratories in a period where rapid identification of COVID-19–infected people is crucial to prevent community transmission. Even with this approach, we catch only one of two infected patients with such RDT.

As feared, we now are seeing the opposite of Europe; the numbers of people infected by COVID-19 are now increasing exponentially, especially in the last 3–4 days. Indeed, since May 16th, date of the launch of our diagnostic algorithm, we are currently bracing for the worst, as nine additional cases of

* Address correspondence to Denis Mukwege, Gynaecology and General Surgery, Panzi General Referral Hospital, Nobel Peace Prize laureate, Avenue de l'hopital 079. BP 286. Bukavu, Democratic Republic of Congo. E-mail: denismukwege@hotmail.com

PROOF COPY

Au moment d'écrire ces lignes (27 mai 2020), il y a peu de personnes infectées par le COVID-19 dans mon pays, la République démocratique du Congo (RDC), comparativement au reste du monde. Le 22 mai, un total cumulé de 1 731 cas confirmés de COVID-19 avec 60 décès ont été signalés par l'OMS. Parmi eux, seuls quatre cas ont été identifiés par les autorités nationales de la province du Sud-Kivu. Plusieurs hypothèses ont été émises concernant ce faible taux, la plus probable étant que l'épidémie ne s'est pas encore propagée dans ma région. La prévention reste l'élément clé de la lutte contre le COVID-19 avant sa diffusion.

Cependant, la mise en œuvre d'un confinement strict de l'ensemble de la population, comme recommandé dans les pays industrialisés, n'est pas possible dans mon contexte car la plupart des gens doivent sortir pour manger tous les jours. Compte tenu de cela, une stratégie de prévention basée sur l'identification rapide des patients infectés et de leurs contacts avec l'isolement ultérieur est cruciale. Souvent considéré comme difficile à mettre en œuvre dans un contexte de ressources limitées, notre pays a mis en œuvre avec succès une telle stratégie lors de la dernière épidémie d'Ebola en 2019.

Depuis le 26 mars 2020, et bien avant l'identification du premier cas de COVID-19 dans cette partie orientale de la RDC, j'ai été chargé de diriger la commission de santé pour la réponse à la pandémie de COVID-19 dans la province du Sud-Kivu . Parce que je pense fermement que c'est la pierre angulaire pour bloquer la propagation de COVID-19 dans notre contexte, la première recommandation que j'ai adressée au public était le renforcement des mesures standard de contrôle des infections, y compris le lavage systématique des mains et la toux dans le coude. De plus, grâce au soutien de comités consultatifs nationaux et internationaux, nous avons mis en place de fortes mesures de confinement en santé publique comprenant le port de masques dans les lieux publics, une stricte distanciation sociale, la mise en isolement des personnes âgées de plus de 60 ans et le couvre-feu de Bukavu (la capitale de la province du Sud-Kivu), et la fermeture de toutes les frontières provinciales, des églises et des établissements d'enseignement a été rendue obligatoire. Enfin et surtout, nous mettons en place à la même période l'identification rapide, l'isolement et la prise en charge des personnes infectées ainsi que le suivi de leurs contacts.

Même si c'est difficile, nous pouvons adopter cette stratégie avec nos propres ressources à l'exception de l'utilisation de la masse requise de tests de diagnostic moléculaire SARS-COV-2. Ces tests ne sont actuellement pas disponibles dans notre province ou centralisés au niveau national, ce qui entraîne des retards inacceptables dans le diagnostic, rendant les mesures de confinement difficilement acceptables pour la population. En effet, nous attendons plus de 10 jours avant d'obtenir les résultats de laboratoire du laboratoire national de référence. En conséquence, nous assistons aujourd'hui au sein de la population à une remise en cause de la menace COVID-19 et à une reprise des échanges économiques régionaux, rendant difficile le maintien des mesures de prévention proposées. Parce que nous ne parvenons pas à confirmer rapidement l'infection, les patients suspects de COVID-19 qui sont isolés en attendant la confirmation micro-biologique se sentent mis en quarantaine comme un sujet condamné à la prison pour sorcellerie. De plus, notre incapacité rouvre les portes de toutes les hypothèses, y compris la discrimination entre les individus et le sentiment d'être étiqueté COVID-19 sans aucune preuve.

En ce qui concerne le risque de propagation du SRAS-COV-2 dans la population, nous avons développé un protocole local qui s'écarte des directives internationales actuelles restreignant l'utilisation du test de diagnostic rapide (TDR) COVID-19 récemment développé aux environnements de recherche en attendant les résultats des évaluation. Dans notre province, nous avons mis en œuvre l'utilisation du [test] COVID-19 RDT dans une stratégie de diagnostic intégrative combinant la détection de l'antigène SARS-CoV-2, le point de service moléculaire (POCT) et les diagnostics moléculaires effectués au niveau national sur de grandes plateformes automatisées.

Dans notre algorithme, nous commençons par un test rapide d'antigène COVID-19 pour les personnes soupçonnées de COVID-19 souffrant de toux et de fièvre. Nous reconnaissons que les tests COVID-19 Ag Respi-Strip (Coris BioConcept, Gembloux, Belgique) que nous utilisons ont une sensibilité trop faible (globalement 60%, atteignant 85% pour les échantillons à forte charge virale) pour être utilisés comme un seul test de diagnostic au triage; par conséquent, nous envoyons tous les échantillons négatifs au laboratoire de référence pour des tests qRT-PCR dans le cadre de la stratégie nationale de dépistage à grande échelle. Étant donné que ces derniers nécessitent souvent un délai d'exécution de plus de 10 jours, nous envisageons d'utiliser d'autres POCT moléculaires sur des patients souffrant de maladies graves et nécessitant une hospitalisation.

Étant donné que ces TDR peuvent être opérés par des techniciens de laboratoire formés et conscients des limites du TDR anti-génique, notre algorithme de décision a l'avantage d'étendre les tests décentralisés dans les laboratoires médicaux de district à une période où l'identification rapide des personnes infectées par COVID-19 est cruciale pour empêcher la transmission communautaire. Même avec cette approche, nous n'attrapons qu'un seul des deux patients infectés avec un tel TDR.

Comme nous le craignions, nous voyons maintenant le contraire de l'Europe; le nombre de personnes infectées par le COVID-19 augmente désormais de façon exponentielle, en particulier au cours des 3 à 4 derniers jours. En effet, depuis le 16 mai, date du lancement de notre algorithme de diagnostic, nous nous préparons actuellement au pire, puisque neuf cas supplémentaires d'infection au COVID-19 ont été découverts à Bukavu. Parmi eux, six travailleurs de la santé ont été infectés, ce qui nous a conduit à séparer les équipes s'occupant des cas suspects et confirmés de COVID-19 de celles qui gèrent d'autres patients. Dans un contexte de pénurie d'équipements de protection individuelle, nous espérons que cela minimisera le risque d'infection croisée des patients et des professionnels de santé.

Cependant, notre stratégie de contrôle et de prévention s'avérera vaine si nous n'obtenons pas rapidement des tests de diagnostic moléculaire et des équipements de protection. En effet, en raison de l'incapacité des autorités sanitaires nationales et des partenaires régionaux (par exemple, les CDC africains et l'UNICEF) à fournir de tels équipements, nous attendons toujours le Saint Graal du diagnostic recommandé par les directives internationales.
Un tel approvisionnement est pour nous le seul moyen de nous aider à aplanir la courbe et à contenir la pandémie qui, dans un contexte local de paix fragile, peut alimenter l'insécurité et les troubles sociaux.

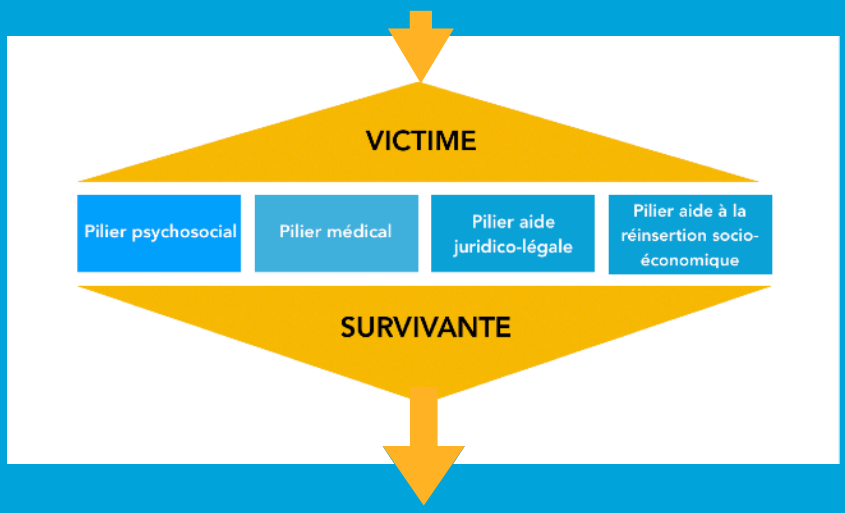


Arrivée d'un malade du Covid-19 à l'Hôpital de Panzi en juin 2020

LE MODELE DE PANZI

Élaboré par le Docteur Mukwege, le Modèle de Panzi organise une prise en charge globale des survivant.e.s de violences sexuelles s'articulant autour de 4 piliers qui permettent aux survivant.e.s de se reconstruire, d'être indépendantes et de se réinsérer dans la société de façon pérenne, notamment en passant par nos One Stop Centers.





Activités réalisées dans chaque pilier au sein des différents projets de la Fondation Panzi, à l'Hôpital de Panzi, dans nos centres hospitaliers et dans toutes les zones dans lesquelles nos projets sont actifs

Période du 25 mai 2020 au 25 juin 2020

PILIER MÉDICAL

Nous notons ce mois-ci encore un ralentissement important des activités suite aux mesures de contingence adoptées en raison de la pandémie de Covid-19.

En résumé:

- **82** patients survivant.e.s de violence sexuelles pris en charge dont 30 étaient éligibles à la prévention et ont bénéficié du kit de prévention Prophylaxie-Post-Exposition. De ces patientes, 2 étaient des nourrissons de moins de 12 mois!

Les structures ont reçu, 44 à l'Hôpital de Panzi, 2 au Centre Hospitalier de Bulenga, au Centre Hospitalier de 40 dans les structures Tushinde-PEP, 5 dans la structure du projet Tushinde de Bunyakiri, 3 à Nundu, 2 à Kamituga, 24 dans les formations de Katana-Lemera-Nyangezi et Walungu et 2 à Fizi).

- **204** patients ont été reçus en consultationa externes et ont été traités en ambulatoire (3 à Luhwinja, 120 au Centre Hospitalier de Bulenga, 54 au Centre Hospitalier de Mulamba, 5 à Kamituga et 22 à Minova, Bunyakiri et Kavumu par AMADE). 3 enfants ont bénéficié des soins ambulatoires et d'une supplémentation nutritionnelle à Kavumu

- **100** personnes ont été prises en charge en hospitalisation (1 Luhwinja, 2 Kamituga, 41 au Centre Hospitalier de Mulamba et 55 au Centre Hospitalier de Bulenga), le paludisme grave en constituant la cause majeure à 65%, compliqué d'anémie chez la majorité des enfants reçus en pédiatrie. Les infections respiratoires et différentes infections uro-génitales sur grossesse sont les autres causes fréquentes d'hospitalisation

- **8** patientes porteuses de fistules uro-génitales ont été opérées à Panzi

- **7** cas de prolapsus génital opérés : 4 à l'Hôpital de Panzi et 3 au Centre Hospitalier de Bulenga.

- Dans le cadre du programme "Nango" initié en RCA pour le renforcement de la construction de la paix dans ce pays en proie à la guerre civile avec de graves crises humanitaires, une équipe médico-psychosociale de Panzi, en partenariat avec des acteurs nationaux, a organisé deux séries de formation de 10 participants chacunes, à l'intention de 20 prestataires de soins. Ces formations portaient sur la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre à travers la promotion de la prise en charge holistique du Modèle de Panzi avec le « One Stop Center ». A la fin de cette formation, les participants ont formulé leur devise en Sango, leur langue locale : « Sala si pasi tilo agangangu" se traduisant par « Transformer la souffrance en force ».

- Une mission humanitaire multi-disciplinaire est en intervention à Lubichako pour assister les survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre, victimes des affrontements entre différents groupes rebelles, et entre ces groupes et les FARDC dans le territoire de Fizi. La mission se fait en collaboration avec le Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

- Le Programme Intégré d'Appui Holistique a organisé une mission de restitution des activités aux leaders communautaires, mission couplée d'une supervision dans les formations sanitaires partenaires des zônes de santé de Mwana et Kamituga

- La coordination du projet Prophylaxie-Post-Exposition organise une mission de supervision trimestrielle dans les structures rurales PEP-Tushinde de Katana, Walungu, Nyangezi et Lemera ainsi que le pré-positionement des kits Prophylaxie-Post-Exposition et autres intrants médicaux. 12 formations sanitaires de Katana ont été visitées.

- **Flash Covid-19** : la province du Sud-Kivu a déjà enregistré 247 cas atteints du Covid-19 dont 39 décès et 112 guérisons. L'installation du laboratoire provincial de dépistage est un atout pour la prise en charge précoce des cas positifs et l'identification rapide des personnes ayant été en contact. Le non respect des mesures d'hygiène par la grande majorité de la population et le déni de cette pandémie demeurent néanmoins un défi majeur à relever pour une riposte efficace.

PILIER PSYCHOSOCIAL

- **318** nouveaux cas ont été pris en charge par le pilier psychosocial dans les 3 OSC.
- **56** patients sont venus au rendez-vous pour compléter les services de prise en charge psychosociale,
- **49** cas sont des survivants de violence sexuelle parmi lesquels **9** sont des mineurs.
- **16** cas de prolapsus et **7** cas de fistule ont été également pris en charge.
- **12** survivants ont été déchargés après rétablissement de leur équilibre émotionnel.
- **24** séances d'écoute active et **107** visites à domicile ont été effectuées par des psychologues et des assistantes psycho-sociales auprès des enfants de 2 Centres de Rattrapage Scolaire de Luhwindja et Kamituga,

NB : Il sied de noter que ces visites ont été organisées de manière individuelle avec chaque enfant, en vue de respecter les mesures barrières contre la covid-19.

- **29** enfants ont été visités à leurs domiciles par les agents psychosociaux du projet Les Enfants de Panzi et d'Ailleurs,
- Formation des parents des enfants survivants de violences sexuelles de Bunyakiri, Kavumu et Minova sur les premiers secours psychologiques, en vue d'accompagner efficacement leurs enfants survivants des violences sexuelles.

- **4** séances de sensibilisation des staffs, patients et membres de familles des enfants bénéficiaires du projet Les Enfants de Panzi et d'Ailleurs sur le Coronavirus et

PILIER JURIDIQUE ET LEGAL

- Un total de **506** demandes d'assistance ont été reçus par le Pilier Légal parmi eux ; 59 cas de violences sexuelles ; 438 cas de violences basées sur le genre et 9 cas fonciers. Ainsi, les dossiers de violences sexuelles ont été attribués aux avocats pour étude, constitution des éléments du dossier, rédaction des plaintes et suivi judiciaire. Quant aux dossiers conciliés ; 124 dossiers ont été clôturés par conciliation des parties en litige dont 123 dossiers de violences basées sur le genre et 1 dossier de conflit foncier.

Suivi judiciaire des dossiers

- **90** dossiers ont été régulièrement suivis devant les instances judiciaires compétentes tant civiles que militaires (Polices, Parquets, Auditorats, Tribunaux et Cours). De ces dossiers ; 23 jugements ont été obtenus (19 condamnations et 4 acquittements)

- A Bukavu, **16** dossiers suivis dont 12 dossiers au parquet dont classés sans suite, 1 ouvert au parquet de Kabare, 1 en instruction au Parquet auprès du Tribunal de Paix de Bukavu et 1 en procédure de commission rogatoire au parquet de Kavumu; 2 dossiers au TGI Bukavu dont 1 qui a obtenu un jugement d'acquittement et un autre qui demeure en cours à cause de la non tenue des audiences dû au faite de la pandémie de la Covid-19 ; 1 dossier transféré de la police au parquet qui est en attente d'être attribué au magistrat et 1 dossier introduit à la police de Minova et transmis au parquet de Kalehe ;

- A Uvira, **10** dossiers suivis dont 3 dossiers jugés au TGI par acquittement de l'auteur suite aux manques d'éléments de preuve à sa charge, 1 par condamnation à 3 ans de SPP et 2500$ de DI et 1 par condamnation à 14 ans de SPP et 5000$ de DI ; 6 dossiers en cours au TGI qui sont en poursuite de procédure ; 1 dossier introduit au Tripaix.

- A Idjwi nord, **3** dossiers dont 1 dossier jugé par condamnation et 2 dossiers introduits au Tripaix d'Idjwi et au TGI Kavumu

- A Kaziba, **2** dossiers dont 1 qui a été plaidés et pris en délibéré et 1 renvoyé à une date ultérieure pour régularisation de la procédure à l'égard des parties.

- A Mwenga, **2** dossiers suivis en cours d'instruction

- A Luhihi, **1** dossier introduit à la police

- A Kabamba, **2** dossiers renvoyés à une date ultérieure pour régularisation de la procédure à l'égard des parties

- A Kitutu, **20** dossiers suivis en audience foraine où 18 jugements ont été obtenus dont 16

jugements de condamnation des auteurs ; 2 jugements d'acquittement ; 1 dossier renvoyé au tribunal pour enfant suite à l'incompétence du TGI Kamituga et 1 dossier classé au regard à l'incapacité mentale du présumé auteur.

- A Birava, Kaziba et Miti-Murhesa, **22** dossiers suivis dont 20 dossiers fonciers (10 à Miti-muresa, 5 à Kaziba et 5 à Birava) ont été introduits devant les services de cadastre pour la procédure d'obtention des titres fonciers. 02 dossiers ont été introduits dont 1 au Tripaix Walungu et 1 autre dossier foncier

- A Kabamba, **2** dossiers dont 1 qui a été plaidé et pris en délibéré et 1 autre renvoyé à une date ultérieure pour régularisation de la procédure à l'égard des parties.

- A Kamituga, **2** dossiers ont fait l'objet de suivi dont un au Parquet près le Tribunal de Paix de Kamituga et un autre à la police

- A Idjwi Sud, **1** dossier introduit à la police

- A Shabunda, **4** dossiers introduits à la police

- A Kavumu, **3** dossiers suivis dont 1 dossier introduit à la police et 2 dossiers en cours au parquet près le TGI Kavumu

- A Lemera, **3** dossiers suivis dont 1 dossier en instruction au parquet près le TGI/UVIRA et 2 dossiers au poste de la police district plaine de la RUZIZI.

Sensibilisations

Les sensibilisations communautaires ont organisées dans le respect des mesures barrières de préventionau Covid-19. Ainsi, **67** séances ont été réalisées en vue d'une information de la communauté sur des thématiques de droit avec la participation de 1191 personnes dont 437 hommes et 754 femmes en plus de 11 ménages touchés la sensibilisation porte à porte.

Les thèmes abordés furent les fiançailles ; que faire après les violences sexuelles ; les étapes d'un processus de plaidoyer, les avantages du mariage civil ; généralités sur les 16 formes de violences sexuelles et le divorce ; l'assistance judiciaire des cas de violences sexuelles et basées sur le genre ; le mariage civil ; les conséquences des violences sexuelles ; la dénonciation des cas de violences sexuelles ; les violences sexuelles et l'audience foraine ; le harcèlement sexuel ; les conséquences du viol ; les autres formes de violences faites à la femme ; le mariage forcé ; le droit à l'héritage ; les conséquences du mariage précoce ; les avantages de l'enregistrement des enfants à l'état civil ; l'importance de saisir la justice en cas de violation de droits humains particulièrement en cas de violences sexuelles et basées sur le genre ; la naissance désirable ; les droits de la femme mariée reconnus dans le code de la famille ; le planning familial ; les droits des enfants nés hors mariage ; les violations des droits économiques ; les causes des disputes dans le foyer ; de la protection des droits de la femme et de l'enfant ; les droits de la femme.

A ces sensibilisations communautaires ont été jointes des émissions radio en vue de toucher un plus grand nombre des personnes ; ainsi **41** émissions ont été produites, diffusées et/ou rediffusées dans l'axe Idjwi nord à la radio Obuguma ; dans l'axe Shabunda à la radio Mutula ; dans l'axe Uvira à la radio Le Messager du Peuple ; dans l'axe Idjwi-Sud à la radio Kalinga; dans l'axe Mwenga et Kamituga à la radio Salama ; dans l'axe Kaziba à la RTNK et à la radio Gorilla ; dans l'axe Luvungi à la radio Flash FM ; dans l'axe Kaziba à la radio Umoja, dans l'axe Miti-Murhesa et Kabamba à la radio Gorilla et dans l'axe Bukavu à la radio Maendeleo et Mama radio.

Les thèmes abordés : les 16 formes de violences sexuelles ; l'héritage et le conflit foncier ; les droits de la femme d'accéder à la terre ; les services offerts par la clinique juridique ; la dissolution du mariage civil par un jugement ; le viol entre mineurs ; le droit à l'héritage ; l'exploitation économique des femmes et enfants dans la coutume Lega ; la dissolution du mariage civil par un jugement ; le contrat de bail : relation entre bailleur et locataire ; la loi de 2006 sur les violences sexuelles ; le cycle de la violence conjugale ; le mariage précoce et forcé ; l'enregistrement des enfants à l'état civil ; le viol ; les violences basées sur le genre ; le mariage précoce et forcé ; les droits des enfants nés hors mariage ; la gestion commune des biens du ménage ; les conflits fonciers ; le mariage et les droits des conjoints ; les 4 piliers de prise en charge des victimes de violences sexuelles de la Fondation Panzi ; l'enregistrement des enfants à l'état civil et les conséquences du Covid 19 sur la prise en charge des dossiers de violences sexuelles.

Autres activités réalisées

Réunion avec les autorités politico-administratives, locales et judicaires à Kavumu, Kaziba et à Mwenga sur la mise en œuvre d'un cadre de collaboration pour une meilleure prise en charge des dossiers des VSBG dans le cadre respectivement du projet Fonds mondial (Kavumu) et GIZ (Mwenga et Kaziba) ;

Dans le projet financé par ECI ; il y'a eu des réunions de plaidoyer avec les autorités locales pour l'accès des femmes à la terre, des formations des para juristes et

représentants des différentes couches de la population dans les trois axes du projet sur les droits des femmes;

Une tribune d'expression populaire a été tenue à Kabamba et à Luhihi sur le droit à l'héritage et les formes des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) ;

Atelier d'échange sur l'état de lieu des activités du projet PIAH réalisé en consortium avec la Fondation Panzi, APEF, Beatil/Alt et CREMETRAL à Kamituga et Luhwindja ;

Réunion d'échange avec les autorités politico-administratives et judiciaires de la ville de Bukavu sur la prise en charge des cas de violences sexuelles (VS) en temps de Covid 19 ;

Mission conjointe pluridisciplinaire avec le BCNUDH et l'auditorat militaire de Bukavu à Lubichako pour la prise en charge des victimes de viol de masse ;

Facilitation de l'atelier de formation des leaders locaux et les intervenants des différentes couches de la population de Mwenga avec BADILIKA sur la nation du genre, la masculinité positive et la résolution 1325 ;

Clôture de 20 dossiers de viols à l'audience foraine de Kitutu par le TGI Kamituga avec l'appui de la Clinique

PILIER REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

La réinsertion socio-économique reflète les activités d'entrée en phase de développement pour ces femmes ayant subis des violences de tous genres et ayant été suivies en phase d'urgence au sein des 3 autres piliers.

Prise en charge en transit

Les activités de prise en charge en hébergement transitoire qui renferme les activités sociales (l'intégration sociale, initiation à la découverte de l'univers), les activités psychosociales avec différentes approches de masse, des services médicaux, des services de protection (hébergement, octroi du kit d'hygiène, alimentation) etc., ont été organisées en faveur de **30** personnes dont 13 bénéficiaires directes 7 dépendants dont un nouveau-né et 10 enfants non accompagnés.

Ils ont tous bénéficié d'une alimentation équilibrée et saine et d'un encadrement social, et des kits d'hygiène leur ont été remis. Signalons qu'au mois de juin, un enfant est sorti sur demande de sa mère ayant trouvé une prise en charge des tous ses enfants par des partenaires à travers le plaidoyer de nos partenaires sur le terrain.

Apprentissage

Les activités d'apprentissage sont en cours d'exécution dans certains axes dans le respect des mesures barrières tel que décrétées par le président de la République.

L'alphabétisation a été organisé en faveur de 156 apprenantes dont 43 dans l'axe Bulenga, 43 dans l'axe Mulamba, 38 dans l'axe plaine de la Ruzizi et 32 dans l'axe Idjwi

La formation en coupe et couture a été organisé en faveur de 80 personnes dont 40 dans l'axe plaine de la Ruzizi et 40 dans l'axe Idjwi

18 personnes ont suivi la formation en vannerie dans l'axe plaine de Ruzizi à Katogota.

Sensibilisation

Nous avons tenu une réunion avec les SVS venues de la Cité de la Joie, 25 SVS ont pris part à cette réunion à Bunyakiri.

Nous avons tenu une sensibilisation sur le respect des mesures barrières du Covid-19, et une émission à la Radio Umoja de Kaziba sur la réinsertion socio-économique à Kaziba.

Des sensibilisations de proximité au porte à porte se sont poursuivies dans 26 ménages des bénéficiaires du projet où 182 personnes soit 116 femmes et 46 hommes ont été sensibilisés sur les gestes barrières à adopter pour la prévention de la maladie à Coronavirus, et 160 autres personnes avec une moyenne de 20 personne par Mutuelle de Solidarité (MUSO) soit 54 femmes et 6 hommes dans 9 MUSO ont été aussi sensibilisés sur les mesures barrières pour lutter contre le Coronavirus par les équipes mixtes d'APEF et les partenaires techniques de BEATIL dont le psychologue.

Une vaste campagne de sensibilisation sur les mesures barrières pour la lutte et la prévention de la maladie à Coronavirus et l'éveil des conscience de la population locale a été réalisée dans les trois chefferies voisines dont Kaziba, Luhwindja et Burhinyi regroupant les leaders locaux et les professionnels de la santé de la zone de santé de Mwana à l'initiative de la coordinatrice de l'organisation APEF. Une caravane motorisée a embrasé toutes les chefferies distribuant 1700 masques aux populations dans les trois chefferies.

Afin d'éviter que les enfants ne vagabondent durant cette période de confinement, les enfants ont répondu à des questions orales et écrites fournies par les encadreurs sous forme de devoirs à domicile.

1 émission radio sur les ondes de la radio Salama a été faite le 20 juin, en vue de sensibiliser la communauté sur le thème de l'«importance de l'étude à domicile en ce temps de confinement » afin de conscientiser les parents sur le suivi par rapport à l'apprentissage de leurs enfants.

Production et promotion

Mutuelle de solidarité (MUSO)

Nous avons pu suivre 239 mutuelles de Solidarité, dont 3 dans l'axe Kaziba, 78 dans l'axe Plaine de la Ruzizi (Kamanyola-Katogota-Lubungi-Bwegera), 20 à Bulenga, 64 dans l'axe Nord (Kavumu-Katana-Kalehe), 43 dans l'axe Mulamba, 17 dans l'axe Luhwinja, 5 dans l'axe Ijwi, 7 dans l'axe Bunyakiri et 2 dans l'axe Kamituga,

Ils ont fait participer 3929 personnes membres dans leurs assemblées générales dont 3532 femmes et 397 hommes.

Le constat est que les activités des MUSO (les cotisation, l'octroi des crédits mutuelles, le remboursement, l'assistance solidaire etc.) ont été affectées par la situation de la pandémie Covid-19. Les cotisations et les remboursements ne fonctionnent pas convenablement.

Certaines MUSO ont déjà initié des projets de vie comme la MUSO Tunza qui a opté pour l'élevage des chèvres, elle a 5 chèvres dont 2 petits. Les MUSO de Kaziba ont opté pour un projet d'agriculture et a mis en place un champ maraicher, la MUSO Mapendo Kachiri de Bunyakiri a mis en place un moulin à Mazout.

Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)

Nous avons remarqué pendant nos missions de suivi qu'il n'y a pas eu de nouvelles AVEC, mais les cotisations des membres des AVEC déjà existantes se sont poursuivies :

Pour ce mois de juin 20. 248 parts ont été achetées pour une valeur de 12.808 $USD, moins les remboursements de la période. Ils se sont octroyé 338 Crédits pour une valeur de 13. 349 $USD

Centre Nobela (Point de production et de vente)

Les femmes travaillant au Centre Nobela poursuivent la fabrication des caches-nez pour la lutte contre le Covid-19 sous la supervision des formatrices. A travers notre partenaire, elles ont été approvisionnées en matériels et équipement pour l'amélioration de leurs productions.

Activité Génératrice de revenus (AGR)

Nous avons suivi des AGR individuelles et communes des bénéficiaires dont :

- **6 à Bunyakiri** : 3 au marché de Bulambika, 2 au marché de Kambale et 1 dans le marché de Karasi tous dans la zone de santé de Bunyakiri situés dans la Chefferie de Buloho en territoire de Kalehe,

- **18 dans la plaine de la Ruzizi:** Les activités de femmes évoluent bien, en particulier les AGR agropastorales. A titre d'exemple, une femme ayant mis en place un clapier dispose aujourd'hui de 40 lapins à Bwegera.

- **4 à Luhwinja :**
a. Atelier de couture : les travaux se déroulent normalement dans les ateliers de coutures, les mesures barrières de lutte contre la pandémie continuent à être vulgarisées dans l'atelier visité, Shukuru Chère n'est pas resté indifférente à la menace sanitaire qui frappe le monde et son atelier aussi s'est lancé dans la production de masques. Elle encadre déjà deux autres filles à qui elle transmet son savoir de couturière et cet apprentissage évolue bien.
b. L'atelier de vannerie : l'Atelier Maendeleo à Kibuti évolue bien, la bénéficiaire qui dirige l'atelier et ses 4 collègues ont créé une MUSO qui, aujourd'hui, compte 17 personnes dont d'autres membres de la communauté qui évoluent dans le secteur privé. Il sied de signaler que cet atelier qui est dirigé par l'assistante psycho-sociale Mayeri forme aussi d'autres membres de la communauté, 3 femmes suivent la formation en vannerie.
c. Mécanicien motos : le garage Amitié évolue bien d'après les témoignages des bénéficiaires rencontrés sur place.
d. Art culinaire : Le seul restaurant fonctionnel reste celui de Vivianne de Lubanda. Les autres bénéficiaires travaillent de façon individuelle, pour la plupart dans la vente de boissons. A Mulamba : 1 MUSO a acheté des chèvres qu'elle a distribué aux membres et projette de mettre en place une cantine à Nymarhege.

Suivi de la subvention en espèce octroyé aux parents des élèves : 18 visites à domicile de porte à porte ont été effectuées en faveur des nouveaux et anciens parents bénéficiaires des subventions du projet PIAH à Bujrhi, Burhembo, Idudwe et Cibanda dans le but de s'imprégner des connaissances sur les conditions de vie des enfants dans les ménages et sur l'évolution des AGR des parents. Ces familles ont également été sensibilisées sur le Covid-19. 25 parents ont effectués leurs remboursements de prêts dont 3 sont déjà à leur troisième remboursement. Parmi eux, 13 parents sont toujours à leur deuxième remboursement et 9 parents subventionnés restent à un remboursement jusqu'à présent. 7 parents n'ont jamais effectué le remboursement. Le montant déjà remboursé s'élève à 487.750FC.

Production agro-pastorale

Axe Kaziba :
-Deuxième labour 10 m x 12 m,
-Récolte d'aubergine, 75 kg d'aubergine récoltes.

-Suivi des champs des bénéficiaires où nous avons collecté quelques semences de pomme de terre dans le

champ des bénéficiaires qui ont produit des pommes de terre sur les semences qui leur avaient été octroyées

- Sarclage de champ de haricot,
- Récolte de 175 kg de choux et 60 kg d'aubergine,
- Formation sur les différentes techniques de mélange des produits phytosanitaires (insecticide et fongicides) et leurs utilisations sur les plantules,

Axe Luhwinja :

Les activités du clapier du Centre de Récupération Scolaire sont régulièrement suivies par l'animateur. Actuellement, il y a 19 géniteurs dont 2 mâles et 17 femelles. Dans le jardin scolaire sont plantés des choux blancs sur une superficie de 228 m2. Ces deniers sont au stade de sarclage.

Axe Katana :

- Fauchage, labour et semis directs de semences de tomates dont 100 gr semés sur les 200 gr prevus.
- Semis au germoir 50 gr de céleri, 50 gr choux et 50 gr d'aubergines
- Entretient par tuteurage de quelques plantules de paciflore dans la concession de Kakondo
- Butage de quelques plantules dans la concession de Kakondo
- Paillage sur 350 pieds de café à Kakondo
- Entretient de la culture de tomate à Lwiro
- Démariage de tomates à Lwiro
- Semis de carottes à Lwiro
- Visite à domicile pour le suivi des champs de 12 bénéficiaires à Kankule
- Fabrication du composte dans le cadre de formation dans le champ école à Kakondo,
- Entretient du germoir d'aubergine, de céleris et de choux à Lwiro
- Transplantation de bananiers à Kakondo,
- Distribution de géniteurs aux bénéficiaires: 35 chèvres et 7 porcs dans l'axe Kavumu-Katana-Kalehe

Axe Sud : Plaine de la Ruzizi

Ce mois les activités étaient consacrées à la visites des champs des bénéficiaires en ces temps de récolte.

Protection de l'enfance

Les 16 enfants gardés en confinement à la Maison Dorcas, dont 10 enfants non accompagnés et 6 dépendants des bénéficiaires des services de la Maison Dorcas, continuent à y recevoir des services appropriés avec la psychologue, l'assistante sociale l'infirmière, et l'assistante sociale en charge des enfants.

Des outils de prise en charge des enfants à distance y compris des films éducatifs ont été mis à la disposition du Centre de Récupération Scolaire.

Les enfants sont toujours confinés à domicile et ne fréquentent pas le Centre de Récupération Scolaire. 2 enseignants se sont joint à l'équipe psychosociale pour accompagner les enfants à domicile, les outils sont exploités par les enfants du niveau 3 sous l'orientation de leur encadreur, 8 enfants dont 3 filles ont été suivis par l'encadreur, 4 autres enfants du niveau 2 dont 1 fille ont reçu leurs travaux à domicile, les devoirs seront remis à l'enseignant pour correction par le canal des parents des élèves dans les réunions des MUSO ou au bureau de la coordination d'APEF où un enseignant du CRS assure la permanence pour ce programme d'encadrement des enfants à domicile par des travaux scolaire sous forme des devoir à domicile.

Comme initialement prévu, les élèves du niveau 3 sont encadrés. Ainsi, des séances de rattrapage ont été organisées par les enseignants du niveau 3 avec un effectif de 20 élèves dont 13 garçons et 7 filles.

Equipe de communication:

Rédaction

Bernardin SEBAHIRE
John ACHIZA
Maud-Salomé EKILA
Naomi MACKAKO

Conception et mise en page

Maud-Salome EKILA

Images:

Daniel MUSAKA
Stone BIRINDWA
Arsène LWABANDJI
Bernardin SEBAHIRE
John ACHIZA
Maud-Salomé EKILA
Josh ESTEY

